DLP 29-6-79140586

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 260 — 28 JUIN 1979

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

De nouveaux foyers primaires de mildiou ont été découverts à SANCERRE (18) à FLEURY-les-AUBRAIS (45) et à VOUVRAY (37). La floraison, période où la vigne est particulièrement sensible au mildiou a débuté dans la majorité des vignes et un développement important de la végétation a encore été constaté ces derniers jours.

En conséquence la protection conseillée dans le bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles CENTRE du 21 Juin doit être renouvelée.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou nous demandons toujours aux viticulteurs de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de maladie qu'ils pourraient trouver dans leurs vignes.

OIDIUM

Des taches d'oïdium sont observées dans certaines vignes, il est conseillé d'ajouter au fongicide actif contre le mildiou, un fongicide constitué d'une matière active efficace contre l'oïdium, ou encore mieux, en profitant d'une belle journée, d'effectuer un poudrage lorsque les vignes sensibles seront en pleine floraison.

BLACK-ROT

Le traitement dirigé contre le mildiou sera également efficace contre le Black-rot à condition d'utiliser, à une dose appropriée, un fongicide efficace contre cette maladie.

VERS DE LA GRAPPE

Les indications contenues dans le bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" du 21 Juin demeurent toujours valables.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES & DES POIRES

Les captures en piège sexuel se poursuivent et il conviendra de renouveler en début de semaine prochaine le traitement conseillé dans le bulletin technique du 13 Juin.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores ne sont pas encore terminées. En conséquence il y a lieu de profiter du traitement contre le carpocapse pour intervenir contre la tavelure.

OIDIUM DU POMMIER

Pour les variétés sensibles, il convient d'ajouter à la bouillie destinée à combattre la tavelure un produit actif contre l'oïdium.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P 343

PUCERONS

Des colonies importantes de pucerons cendrés sont observées dans certains vergers. Une surveillance des parcelles doit être poursuivie afin d'intervenir le cas échéant.

PSYLLES

Dans certains vergers où le traitement d'hiver conseillé dans le bulletin technique du 8 Février, et le traitement à la chute des pétales avec un produit détruisant les larves et les adultes, n'ont pas été réalisés, une recrudescence de ce ravageur est notée.

Une intervention se justifie dans certaines situations.

Une liste des produits utilisables a été publiée dans le bulletin technique du 4 Mai.

Afin de limiter les risques d'accoutumance, il est conseillé de varier les produits. Il est rappelé que si les pyréthrines de synthèse (Decis, Permethrine et Sumicidin) sont actives à la fois sur les larves et les adultes, elles sont par contre toxiques pour les auxiliaires qui jouent un rôle important dans la limitation des populations de psylles. Actuellement. Si des matières actives efficaces seulement contre les jeunes larves sont utilisées, une deuxième intervention, une dizaine de jours après la première, sera souvent nécessaire.

Dans tous les cas il est nécessaire d'utiliser un volume de bouillie suffisant pour bien mouiller les arbres et ainsi lessiver le miellat qui protège les larves et les rend moins sensibles à l'action des insecticides.

POU DE SAN JOSE

Les premières larves viennent d'être observées. En conséquence dans les zones contaminées et de protection, un premier traitement doit être appliqué dès réception de ce bulletin. Une nouvelle application devra être effectuée deux semaines après.

La pulvérisation doit être particulièrement soignée afin que le tronc et les branches soient bien couverts.

On pourra utiliser l'un des insecticides suivants : METHIDATHION (40 g/hl) OLEOPARATHIONS (25 g/hl - PARATHIONS EMULSION (30 g/hl).

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Dans les cultures qui ne sont pas destinées à être arrachées prochainement, il est conseillé de renouveler dans les prochains jours la protection conseillée dans le bulletin technique du 19 Juin.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou il est demandé aux agriculteurs de bien vouloir envoyer au service de la Protection des Végétaux les premières taches de maladie qu'ils pourraient trouver dans leurs cultures ou sur des repousses, même issues de tas de déchets.

TEIGNE DU POIREAU

Comme il a été indiqué dans le bulletin technique du 21 Juin le deuxième vol est commencé, et des éclosions sont à craindre pour la fin de la semaine prochaine. Une protection des cultures devra être réalisée dans le courant de la semaine prochaine. Les insecticides suivants sont efficaces en trempage de plants et en pulvérisation : AZINPHOS (nombreuses spécialités) : 40 - BACILLUS THURINGIENSIS (Dipel, Bactospéine) : dose selon la spécialité - CARBARYL (Sevin, Kumital, Prosévor) 75 - CHLORFENVINPHOS (Birlane, Psilatox) : 40 CHLORPYRIPHOS METHYL (Reldan) : 45 - MALATHION (nombreuses spécialités) : 75 METHIDATHION (Ultracide) : 30 - PARATHION ETHYL (Nombreuses spécialités) : 25 - PARATHION METHYL (Nombreuses spécialités) : 40 - PHOSALONE (Azofène, Zolone) 60 - TETRACHLORVINPHOS (Gardona) : 150.

Les doses sont indiquées en grammes de matière active par hectolitre de bouillie.

Afin d'assurer le maximum d'efficacité au traitement il est nécessaire d'ajouter un mouillant à la bouillie et d'effectuer une pulvérisation copieuse du feuillage.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"
G. BENAS